

**ASL PARC D'ENTREMONT  
68170 RIXHEIM**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
Du Mardi 21 Mai 2019**



# Procès-verbal Assemblée Générale



**Vos interlocuteurs privilégiés de votre résidence :**

**Gestionnaire : DUSS Valentine**  
- vduss@citya.com -

**Comptable : WERNERT PERROTTEY CINDY**  
- cwernert@citya.com -

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic ■ i-Citya

Le Mardi 21 mai 2019 à 17h30, les représentants à l'ASL PARC D'ENTREMONT - 68170 RIXHEIM se sont réunis Salle de réunion L'AGORA 13 rue des Peupliers 68170 RIXHEIM en assemblée générale ANNUELLE sur convocation du Directeur Délégué savoir CITYA ETIGE LOGEMENT, qui leur a été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le cabinet CITYA ETIGE LOGEMENT est représenté par DUSS Valentine et Monsieur EICHENLAUB.

Il est dressé une feuille de présence qui fait ressortir que 18 représentants sur 21 sont présents ou valablement représentés et représentent 79895 tantièmes / 92 348 tantièmes.

BAT DB (6062) - BAT E-C (7091) - BAT GH (4482) - BAT HERMITAGE (4022) - BAT IF (4948) - BAT KO (5441) - BAT L-P (6593) - BAT PANORAMA (2639) - BAT R (5296) - BAT R123 (6336) - BAT Z1A (6668) - BAT Z2Z3 (5074) - GARAGES R-S (648) - L HORIZON (4398) - LA CLAIRIERE (4088) - LES SAVINES I (2163) - LES SAVINES II (2876) - LES SAVINES III (1070) -

Les représentants dont les noms suivent sont absents et non représentés :

SDC BAT S (5349), SDC CENTRE COMMERCIAL (2057), MAISONS INDIVIDUELLES (5047),

représentant 7406 tantièmes / 92 348 tantièmes étant absents et non représentés sont par conséquent réputés défaillants aux différents votes.

#### RESOLUTION N°01: Désignation du bureau

1) Pour remplir les fonctions de président(e) de séance, l'assemblée générale élit : Madame ROUSSET Frédérique candidate au poste.

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes pour** : 18 représentants savoir 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Résolution adoptée à la majorité.**

**Soit 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.**

2) Pour remplir les fonctions de scrutateur de séance, l'assemblée générale élit : Monsieur ROLINET Pierre candidat au poste

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes pour** : 18 représentants savoir 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Résolution adoptée à la majorité.**

**Soit 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.**

3) Pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, l'assemblée générale élit : CITYA ETIGE Logement en la personne de Madame DUSS et Monsieur EICHENLAUB.

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes pour** : 18 représentants savoir 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Résolution adoptée à la majorité.**

**Soit 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.**

Il est fait lecture par Madame ROUSSET Présidente de l'ASL du rapport visant l'exercice clos (en pièce jointe des présentes) rédigé par Monsieur SCHERRER alors Président de l'ASL.

**RESOLUTION N°02: Approbation des comptes de l'exercice N du 01.01.2018 au 31.12.2018 (comptes joints à la convocation en annexe).**

Préalablement au vote, il été procédé comme chaque année à la vérification des dépenses engagées par le Directeur Délégué.

L'assemblée générale n'a pas d'observations particulières à formuler après avoir pris connaissance des documents joints à la convocation, l'état financier, le compte de gestion général, et les diverses annexes, de l'exercice N du 01.01.2018 au 31.12.2018, nécessaires à la validité de la décision.

En conséquence l'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve en leur forme, teneur, imputation et répartition les comptes de charges dudit exercice pour un montant de 170.088,77 EUROS TTC.

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 79895 tantièmes.

**Votes pour** : 18 représentants savoir 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.

Résolution adoptée à la majorité.  
Soit 79895 tantièmes / 79895 tantièmes.

*Arrivent en cours de résolution : CENTRE COMMERCIAL (2057) (17:53:00) - SDC BAT S (5349) (17 :53 :00).*

**RESOLUTION N°03: Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice N+2 du 01.01.2020 au 31.12.2020.**

L'assemblée générale après avoir pris connaissance des documents joints à la convocation nécessaires à la validation et après en avoir délibéré approuve le budget prévisionnel pour l'exercice N+2 débutant le 01.01.2020 et finissant le 31.12.2020 arrêté à la somme de 197.950,00 EUROS TTC.

Le budget détaillé par poste de dépenses, a été élaboré, assisté par les membres élus de l'ASL. Les appels provisionnels à proportion du budget voté seront appelés en quatre trimestres égaux et exigibles le premier jour de chaque trimestre.

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes pour** : 20 représentants savoir 87 301 tantièmes / 87 301 tantièmes.

Résolution adoptée à la majorité des représentants présents ou représentés.  
Soit 87 301 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**RESOLUTION N°04: Vote de principe: Délégation de signature donnée à la Présidente de l'ASL.**

L'assemblée générale donne pouvoir à Madame ROUSSET en sa qualité de Présidente de l'ASL de signer le cas échéant toute servitude de passage liée au projet de Réseau de Chaleur (VALORIM).

Il est rappelé que cette résolution n'est valable que pour le cas ou le quorum défini par la société VALORIM serait atteint.

Il sera présenté dès avant toute signature un projet d'acte à l'assemblée générale.

**La présente résolution n'est pas soumise au vote faute d'information complémentaire émanant de la société VALORIM nécessaire au vote.**

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes pour** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote.  
Soit 0 tantièmes / 0 tantièmes.

VD

**RESOLUTION N°05: Mise en concurrence du contrat d'entretien des espaces verts.**

L'assemblée générale soumet les devis ci-après réceptionnés, savoir:

- EPHR réceptionné en date du 11 avril 2019 répertorié n°318,
- THIERRY MULLER,
- OLGREEN (distribué en cours de séance).

**1) Vote pour la société EPHR**

**Abstentions :** 4 représentants savoir 16 559 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Se sont abstenus :** BAT HERMITAGE (4022), BAT L-P (6593), BAT R (5296), GARAGES R-S (648),

**Votes contre :** 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes pour :** 16 représentants savoir 70 742 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Ont voté pour :** BAT DB (6062) - BAT E-C (7091) - BAT IF (4948) - BAT KO (5441) - BAT PANORAMA (2639) - BAT R123 (6336) - BAT Z1A (6668) - BAT Z2Z3 (5074) - L HORIZON (4398) - LA CLAIRIERE (4088) - LES SAVINES I (2163) - LES SAVINES II (2876) - LES SAVINES III (1070) - SDC BAT S (5349), SDC CENTRE COMMERCIAL (2057), SDC GH (4482).

**3) Vote pour la société OLGREEN**

**Abstentions :** 4 représentants savoir 14 448 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Se sont abstenus :** GARAGES RS (648) , HERMITAGE (4022), BAT GH (4482), BAT R (5296).

**Votes contre :** 15 représentants savoir 66 260 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Ont voté contre :** BAT DB (6062) - BAT E-C (7091) - BAT IF (4948) - BAT KO (5441) - BAT PANORAMA (2639) - BAT R123 (6336) - BAT Z1A (6668) - BAT Z2Z3 (5074) - L HORIZON (4398) - LA CLAIRIERE (4088) - LES SAVINES I (2163) - LES SAVINES II (2876) - LES SAVINES III (1070) - SDC BAT S (5349), SDC CENTRE COMMERCIAL (2057).

**Votes pour :** 1 représentants savoir 6 593 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**A voté pour :** BAT LP (6593).

**3) Vote pour la société THIERRY MULLER**

**Abstentions :** 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes contre :** 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes pour :** 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

L'assemblée générale décide de retenir, pour l'entretien des espaces verts dans sa totalité, selon nécessité, la société EPHR pour un montant annuel global budgétisé à 106.500,00 euros TTC (montant total) ,sur une durée de 3 ans visant la période du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2022.

2020

**RESOLUTION N°06: Travaux de pose d'enrobés.**

L'assemblée générale soumet les devis ci-après réceptionnés, savoir:

- EPHR pour un montant TTC de 52 030,00 euros,
- LA UNE DES CONSTRUCTIONS pour un montant TTC de 62.438,44 euros.

**1) Vote pour la société EPHR**

**Abstentions :** 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes contre :** 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes pour :** 20 représentants savoir 87 301 tantièmes / 87 301 tantièmes.

BAT DB (6062) - BAT E-C (7091) - BAT GH (4482) - BAT HERMITAGE (4022) - BAT IF (4948) - BAT KO (5441) - BAT L-P (6593) - BAT PANORAMA (2639) - BAT R (5296) - BAT R123 (6336) - BAT Z1A (6668) - BAT Z2Z3 (5074) - GARAGES R-S (648) - L HORIZON (4398) - LA CLAIRIERE (4088) - LES SAVINES I (2163) - LES SAVINES II (2876) - LES SAVINES III (1070) - SDC BAT S (5349), SDC CENTRE COMMERCIAL (2057).

2) Vote pour la société LA UNE DES CONSTRUCTIONS

**Abstentions** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes contre** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

**Votes pour** : 0 représentants savoir 0 tantièmes / 87 301 tantièmes.

L'assemblée générale décide de retenir la proposition faite par l'entreprise EPHR pour un montant budgétisé de 53.500 euros (honoraires de suivi de chantier compris).

Les fonds seront appelés de la manière suivante savoir:

- 100 % le 01.07.2019.

**RESOLUTION N°07: Questions diverses. Point d'ordre du jour ne faisant pas l'objet d'un vote.**

Ouverture des débats relatifs aux questions diverses non soumises à un vote.

Madame ROUSSET prend la parole afin d'exposer les points suivants, savoir :

- Information sur le bureau élargi (organisation),
- Réparation de la barrière sise chemin des Marronniers
- Location d'une tondeuse (quid de l'assurance ?),
- Entretien des rez-de-jardin.

Madame ROUSSET rappelle que la société SOPREMA effectuant actuellement des travaux au sein du PARC D'ENTREMONT aura à charge la remise en état des éléments endommagés à ses seuls frais.

**Cette résolution est une information, elle n'appelle pas au vote.**

\*\*\*\*\*

Nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Président(e) de séance,  
Madame Frédérique ROUSSET

CITYA ETIGE LOGEMENT  
Directeur (trice),  
EICHENLAUB Laurent

P/O

Scrutateur(s)/Scrutatrice(s) de séance,  
Monsieur Pierre ROLINET

CITYA ETIGE LOGEMENT  
Secrétaire de séance,  
DUSS Valentine